

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

LOI N°1/ 09 DU 24 AVRIL 2020 PORTANT RATIFICATION PAR LA REPUBLIQUE DU BURUNDI DE L'ACCORD DE PRET ADDITIONNEL ENTRE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI ET LA BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE (BADEA) RELATIF AU PROJET DE REHABILITATION DE LA ROUTE MULTINATIONALE BURUNDI-RWANDA, TRONCON 1 : BUJUMBURA-NYAMITANGA : « DEDOUBLEMENT DU TRONCON DU ROND-POINT CHANIC A L'AEROPORT INTERNATIONAL MELCHIOR NDADAYE DE BUJUMBURA », SIGNE A WASHINGTON LE 12 AVRIL 2019

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu l'Accord de prêt additionnel entre la République du Burundi et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) relatif au projet de réhabilitation de la route Bujumbura-Nyamitanga : « Dédoublement du tronçon du rond-point Chanic à l'Aéroport International Melchior NDADAYE de Bujumbura », signé à Washington le 12 avril 2019 ;

Le Conseil des Ministres ayant délibéré ;

L'Assemblée Nationale et le Sénat ayant adopté ;

**PROMULGUE :**

**Article 1 :** L'Accord de prêt additionnel entre la République du Burundi et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) relatif au projet de réhabilitation de la route Bujumbura-Nyamitanga : « Dédoublement du tronçon du rond-point Chanic à l'Aéroport International Melchior NDADAYE de Bujumbura », signé à Washington le 12 avril 2019, est ratifié.

**Article 2 :** La présente loi entre en vigueur le jour de sa promulgation.

Fait à Bujumbura, le 24 avril 2020

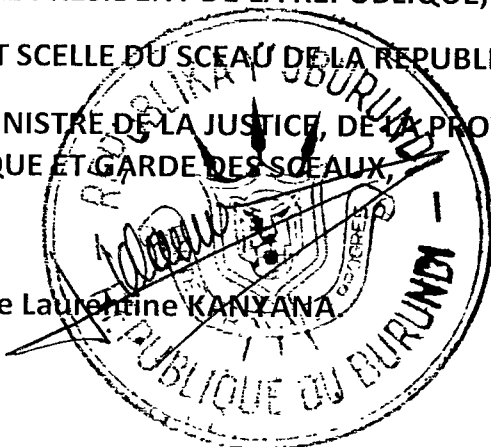
Pierre NKURUNZIZA.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU ET SCELLE DU SCEAU DE LA REPUBLIQUE,

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, DE LA PROTECTION CIVIQUE ET GARDE DES SCEAUX

Aimée Laurentine KANYANA



Handwritten signature and date: OWP, 24.4.2020, P3

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

INSTRUMENT DE RATIFICATION PAR LA REPUBLIQUE DU BURUNDI DE L'ACCORD DE PRET ADDITIONNEL ENTRE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI ET LA BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE (BADEA) RELATIF AU PROJET DE REHABILITATION DE LA ROUTE MULTINATIONALE BURUNDI-RWANDA, TRONCON 1: BUJUMBURA-NYAMITANGA : « DEDOUBLEMENT DU TRONCON DU ROND-POINT CHANIC A L'AEROPORT INTERNATIONAL MELCHIOR NDADAYE DE BUJUMBURA », SIGNE A WASHINGTON LE 12 AVRIL 2019

---

NOUS, PIERRE NKURUNZIZA,

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI,

Ayant vu et examiné l'Accord de prêt additionnel entre la République du Burundi et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) pour le financement du projet de réhabilitation de la route Bujumbura-Nyamitanga : « Dédoublement du tronçon du rond-point Chanic à l'Aéroport International Melchior NDADAYE de Bujumbura », signé à Washington le 12 avril 2019 ;

L'avons approuvé et l'approuvons en toutes et chacune de ses dispositions conformément à la législation en vigueur au Burundi ;

Déclarons qu'il est accepté, ratifié et confirmé ;

Promettons qu'il sera intégralement et inviolablement observé ;

EN FOI DE QUOI, Nous avons donné le présent Instrument de Ratification revêtu du Sceau de la République.

Fait à Bujumbura, le 24 avril 2020

Pierre NKURUNZIZA.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU ET SCELLE DU SCEAU DE LA REPUBLIQUE,

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, DE LA PROTECTION CIVIQUE ET GARDE DES SCEAUX

Aimée-Laurentine KANYANA

24.4.2020

